

NOTE DE LA RÉDACTION

La pluie demeure un des régulateurs décisifs de la prospérité marocaine. En même temps qu'elle commande, avec un certain décalage, l'état sanitaire ultérieur du pays (Note sur les relations du paludisme et de la pluviométrie, p. 222), elle influe sur le volume des emblavements (Cf. L'action des précipitations exceptionnelles de pluie pendant le 4^e trimestre 1933 sur l'activité agricole marocaine, p. 157). En exerçant une influence restrictive sur l'abondance de la prochaine récolte la pluie a eu dès maintenant pour effet de déterminer une valorisation spéculative des stocks de blé existants, de même qu'en décimant le troupeau, surtout ovin, dans certaines régions (Port-Lyautey, Oued-Zem) elle a contribué à redresser le cours de l'élevage.

En dehors de ce facteur de perturbation locale, le Maroc a éprouvé pendant le dernier trimestre les effets de la crise mondiale dont le stimulant artificiel des récents emprunts n'avait réussi que temporairement à le préserver. Déclanchée seulement au cours de l'année 1931 avec la régression des exportations phosphatières (965.000 tonnes en 1931 contre 1.772.000 en 1930), la crise semble n'avoir gagné effectivement le commerce de détail qu'en automne 1932, mais sa pression s'affirme progressivement sur le commerce extérieur marocain (1.532 millions de francs à l'importation contre 600 millions de francs à l'exportation en 1933, alors qu'en 1932 il ne s'agissait encore que de 1.784 millions de francs à l'importation contre 766 à l'exportation).

Encore convient-il de souligner une légère reprise ou du moins une stabilisation des expéditions phosphatières (Cf. Total des exportations phosphatières nord-africaines, p. 166) que contribueront à consolider les accords phosphatiers nord-africains prolongés par une entente avec les producteurs américains. On se doit de mentionner également le succès manifeste des exportations fruitières marocaines, surtout en matière d'oranges et de mandarines (Note sur la production fruitière du Maroc, p. 148) dont il faut préparer méthodiquement l'extension des débouchés.

La déflation des prix ne s'exerce pas seulement sur le commerce extérieur marocain, mais sur l'activité interne du pays (Cf. Les chiffres du mouvement de la construction et leur déclin sensible, p. 171). Le nombre des transactions sur fonds de commerce accuse une baisse de 25 % de 1932 à 1933, ce qui traduit une certaine dévalorisation de la propriété commerciale. Accentuation aussi de la régression du total des ventes d'immeubles de 400 millions de francs à 311, de 1932

à 1933, sauf en ce qui concerne Oujda et surtout Meknès en progression réelle (Cf. aussi Le fléchissement des indices boursiers, p. 221).

L'affaissement des prix de gros et des prix de détail (Cf. Tableau, p. 198) s'accompagne d'une diminution des traitements publics (dahir du 11 janvier 1934). La chute sensible des cours du sucre et l'approvisionnement en thé de qualité inférieure (Cf. Note sur les indices de la consommation indigène, p. 198) trahit une restriction du pouvoir d'achat indigène, encore qu'on relève une certaine fermeté de niveau pour les ventes de cotonnades, surtout japonaises. L'affaiblissement des ressources de consommation indigène se dégage également d'un fléchissement de rémunération de la main-d'œuvre locale plus prononcée à Casablanca et d'une accentuation insolite des mouvements migratoires dont la direction des affaires indigènes a bien voulu accepter de mesurer le sens et l'amplitude pour le numéro d'avril du Bulletin économique.

A la lumière de la plupart des données, il semble ressortir que l'économie marocaine dont l'exportation a constitué au cours des vingt dernières années la pièce maîtresse, tend à faire une place accrue à l'aménagement intérieur de son marché (Cf. Le redressement de cours des céréales de large consommation nationale : orge et blé dur par rapport au blé tendre, l'extension de la viticulture qui suffira bientôt aux besoins de la consommation locale, cf. note p. 154, cf. aussi les résultats des industries électriques, p. 170, de la production marocaine de superphosphates, de bougies, la reprise d'activité du tissage, manifeste à la récente foire-exposition de Fès, p. 173, l'extraction des charbonnages de Djerada passant de 5.500 à 25.000 tonnes de 1931 à 1933, sans négliger les résultats du tourisme intérieur, cf. p. 186).

C'est conclure par là même à l'intérêt d'un inventaire de plus en plus attentif des besoins du Maroc dans ses liens avec les exigences nord-africaines (Note sur les importations pétrolières) et à la nécessité d'une action continue pour préserver, et si possible élargir, les possibilités d'achats du marché intérieur marocain et spécialement des cinq millions de consommateurs indigènes.

On nous excusera de signaler en terminant cet avant-propos que, dans son effort pour établir le bilan trimestriel de l'activité du pays, le Bulletin économique du Maroc se félicite de pouvoir compter désormais sur le concours de 565 abonnés payants qu'il remercie de leur adhésion rapide et confiante.